

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 11 janvier 2022

Création d'une cellule départementale de continuité du service public de l'Éducation nationale dans les Bouches-du-Rhône

Dans un contexte de circulation très active du variant Omicron, dans le département des Bouches-du-Rhône comme au niveau national, les services de l'État se mobilisent pour garantir la continuité du dépistage et du service public en particulier celui de l'Éducation.

Ce lundi 10 janvier 2022, le préfet des Bouches-du-Rhône a réuni la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et l'agence régionale de santé afin de constituer une cellule tripartite chargée de veiller à :

- renforcer l'accompagnement des directeurs d'établissements qui sont en charge de la relation aux familles et de la sécurité de l'accueil des élèves ;
- assurer le suivi quotidien des absences des personnels de l'Éducation nationale et des collectivités ;
- organiser le pilotage et l'adaptation des dispositifs de dépistage. Un point d'attention est porté au renforcement progressif de l'offre locale en autotests, notamment pour la bonne mise en œuvre du protocole scolaire de dépistage.

Cette cellule tripartite complète le dispositif opérationnel depuis septembre 2020 dans le cadre de la cellule départementale de suivi de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Cette dernière, composée notamment de médecins scolaires permet de répondre aux questions des acteurs de terrain en charge des élèves et de gérer rapidement les signalements de cas positifs, chez les élèves comme chez les personnels.

La situation dans le département des Bouches-du-Rhône :

- Le taux d'incidence augmente : il s'élève à 2 744 cas pour 100 000 habitants (contre 1 913 la semaine dernière).

L'augmentation du taux d'incidence est la plus forte chez les 15-29 ans (4 895 cas pour 100 000 habitants). Le taux a doublé chez les moins de 15 ans (2 649 cas pour 100 000 habitants).

- Autour de 11 % des enseignants sont actuellement absents dans le premier et le second degré. Les services du rectorat de l'académie Aix-Marseille travaillent à des solutions de remplacement pour assurer la continuité du service public.

- Le taux de dépistage a fortement augmenté. Il s'élevait la semaine dernière à 15 798 personnes testées pour 100 000 habitants (contre 12 660 la semaine précédente), taux le plus élevé de la région.

Ce taux augmente principalement chez les plus jeunes : 20 081 personnes testées pour 100 000 habitants (contre 8 258 la semaine précédente) chez les moins de 15 ans, en lien avec la rentrée des classes et 21 886 personnes testées pour 100 000 habitants chez les 15-29 ans (contre 17 585 la semaine précédente).

- Des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en auto-tests sont signalées. L'ARS mobilise le réseau des grossistes répartiteurs et des pharmacies d'officine. Des livraisons complémentaires en auto-tests sont programmées pour la fin de la semaine.

- Afin d'encourager le déploiement de campagnes de mesures de CO2 dans les écoles et établissements scolaires, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un dispositif de soutien financier exceptionnel apporté aux collectivités territoriales. Pour l'instant, 676 capteurs acquis par les collectivités (le conseil départemental et 9 communes bénéficient de ce dispositif).

- Dans le département, 81,2 % de la population de plus de 12 ans dispose d'un schéma complet de vaccination (contre 88,3 % au niveau national).

Lors de la semaine 1, 122 306 vaccinations ont été effectuées, dont 11 908 primo-vaccinations (niveau le plus élevé depuis le mois de septembre 2021).

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le préfet des Bouches-du-Rhône, le recteur de l'académie Aix-Marseille et le directeur général de l'agence régionale de santé appellent la population non-vaccinée à se faire vacciner, et la population éligible à la dose de rappel à prendre rendez-vous sans tarder.

Plus de 35 centres de vaccination sont ouverts dans le département des Bouches-du-Rhône. 16 centres sont ouverts aux 5-11 ans, avec une ouverture programmée de deux centres supplémentaires à Marseille (parc Chanot et Vieux-Port) en fin de semaine.

Tous les centres de vaccination ouverts peuvent être retrouvés sur www.sante.fr et les rendez-vous sont à prendre sur les plateformes en ligne.

Contact presse Préfecture des Bouches-du-Rhône :
pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr